



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Limites dans le développement de l'alternance

Question écrite n° 13138

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre du travail et des solidarités sur les limites persistantes dans le développement de l'alternance malgré une progression notable des inscriptions. Si les dispositifs d'aide financés par l'État ont contribué à une augmentation des contrats, plusieurs organisations professionnelles estiment que les obstacles réglementaires, la charge administrative et les difficultés de financement pour les petites entreprises freinent encore son développement. En 2025, certaines analyses sectorielles pointent une baisse des offres d'alternance de près de 19 %. De plus, 44 % des candidats rencontrent des difficultés à trouver une entreprise d'accueil, tandis que 50 % des employeurs déclarent avoir du mal à recruter le candidat idéal, ce qui souligne un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande. Aussi, elle souhaiterait connaître les pistes retenues par le Gouvernement pour mieux faire correspondre les formations en alternance aux besoins des entreprises et lever les freins identifiés par les acteurs de terrain.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Tabarot](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13138

**Rubrique :** Formation professionnelle et apprentissage

**Ministère interrogé :** [Travail et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Travail et solidarités](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 février 2026](#), page 1625